

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MAI 2002

Membres présents :

M. TOURNABIEN Marc, Maire.
M. BUTTARD Eric, Mme LESIEUR Evelyne, MM. RAVIER Marc, BOCHET Marcel, THIAFFEY Jean-François, AMEVET Daniel, Adjoint.
Mmes BUFFAZ Bernadette, CHOMAZ Josiane, FAVIER Stéphanie, GROS Danielle, MACALUSO Claude, M.M DALLA COSTA René, GROS Joël, MEULLE Bruno, VIARD Marcel, VAREZANO José.

Absents excusés :

M. CANTIN Philippe (procuration à M. BUTTARD Eric)
M. DALDOSSO Serge (procuration à Mme CHOMAZ Josiane)

Secrétaire de séance :

Mme LESIEUR Evelyne

M.le maire ouvre la séance en demandant de rajouter les 3 points suivants à l'ordre du jour :

1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 avril 2002

M.BUTTARD Eric a signalé la mise en route de l'association pour la sauvegarde de la mémoire ardoisière avec la participation des communes du Bochet, de Villargondran et de Saint Julien Montdenis. Un contact a été pris avec les communes concernées mais le financement n'a pas été abordé.

M. le maire fait un rectificatif concernant l'appel d'offres Léquet Saint-Antoine: le coût des travaux est subventionné par le FACE, fonds d'état géré par le département mais non financé par lui-même.

Après ces rectification, le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu.

M. le maire demande de rajouter à l'ordre du jour, un point supplémentaire à savoir le dépôt d'une demande de subvention pour l'aménagement de la rue de la Croix Blanche. En effet, le conseil général a avancé la date de dépôt des demandes de subventions: pour le service des voiries, la date est ramené au 31 mai.

Le dossier est déjà bien réfléchi sans être définitif:

Il prévoit: Un double sens avec trottoir à gauche en montant,
 Un parking avec un espace piétonnier pour l'école maternelle,
 Des plateaux surélevés pour limité la vitesse,
 Un aménagement du carrefour avec la route du gymnase,
 Une chaussé de 5,50 m.

Au mieux, les travaux se réaliseraient à l'automne 2003.

Le comptage des véhicules a montré le passage de 4000 véhicules rue de la Croix Blanche pour 1000 rue de la Maladière.

Le coût des travaux s'élève aux environ de 400 000 euros H.T avec une subvention de 32% se répartissant comme suit:

Pour la chaussé à 273 200 euros H.T. avec un mur en enrochement pour l'école,

Pour la collecte des eaux pluviales et la mise en séparatif ainsi que les bordures de trottoirs à 69 440 euros H.T.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents la demande de subvention proposée.

2-Approbation de la convention de maîtrise d'œuvre D.D.E. pour le lotissement Saint-Antoine

Le montant provisoire du marché pour la réalisation des voiries et réseaux du lotissement St Antoine est de 33 189,75 euros H.T. soit 39 694,94 TTC.

Le forfait définitif sera fixé dès que le maître d'ouvrage arrêtera le coût prévisionnel des travaux selon les modalités définies dans la convention.

Le conseil vote l'approbation de la convention à l'unanimité.

3-convention d'entretien pour les terrains de Montdenis

le projet de ferme communal à Montdenis englobe également le projet de gestion de l'espace. Le département et la commune s'associent pour nettoyer les friches. Ainsi, chaque année, un certain nombre de parcelles sera défriché puis un entretien s'effectuera sur une période de dix ans.

M. le Maire nous présente la convention d'entretien de l'espace des zones agricoles difficiles « hameau de Montdenis ».

La convention est signée pour la période allant du 15 avril 2002 au 14 avril 2012.

Les conditions de rétributions des remises en état s'effectuent selon les tâches en entreprises:

Tracteur et girobroyeur à 36,06 euros H.T. de l'heure,

Tracteur et épareuse à 39,64 euros H.T. de l'heure,

Bûcheronnage à la stère: 16 euros H.T. de la stère,

L'agriculteur entretiendra les terrains pendant dix ans par la fauche ou le pâturage.

Le conseil général participe à hauteur de 50%, les 50% restants étant à la charge de la commune.

Le conseil vote la convention à l'unanimité.

4-Convention pour l'entretien du gîte

Le développement de l'accueil touristique implique une gestion du gîte communal.

Celle-ci comprend l'accueil du locataire, le contrôle du bon fonctionnement des appareils, l'entretien des locaux et le changement de la literie.

Le prix de la prestation est fixée à 9,15 euros H.T. de l'heure.

La convention est signée pour un an, renouvelable tacitement.

Le conseil vote cette proposition à l'unanimité.

5-Fixation des indemnités des adjoints

Le montant des indemnités des adjoints était plafonné jusqu'à présent à 12,5 % de l'indice 1015.

Depuis la loi du 27 février 2002, le taux plafond est maintenant fixé à 16,5 % de l'indice 1015. Ce pourcentage est fonction de la tranche de population.

Le conseil vote pour augmenter les indemnités des adjoints à 15 voix pour et 4 abstentions.

6-Indemnité spéciale d'un élu

Depuis la loi de février 2002, il est possible de verser une indemnité spéciale aux conseillers dans les communes de moins de moins de 100 000 habitants.

Les conseillers municipaux peuvent bénéficier d'une indemnité de fonctionnement plafonnée à 6% de l'indice 1015. Dans ce cas, la somme allouée est prélevée sur l'enveloppe indemnitaire prévue pour le maire et les adjoints dans la limite du montant total des indemnités maximales autorisées pour ces derniers.

M. le maire propose de ne pas verser d'indemnité aux conseillers mais d'améliorer si besoins, les conditions d'exercice.

Le conseil vote pour cette proposition à l'unanimité.

7-Désignation d'un lieu au nom du Souvenir Français

L'union fédéral des anciens combattants demande la possibilité de désigner un lieu pour le souvenir français. M. le maire propose de nommer la place du monuments aux morts: « Place du Souvenir Français ». Le conseil approuve à l'unanimité.

8-proposition ASDER pour le suivi des dépenses d'énergie et d'eau de la commune

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) propose de mettre à disposition auprès de communes pilotes volontaires une stagiaire qui établirait un tableau de bord de consommations des bâtiments communaux. Elle établirait un diagnostic des dysfonctionnements et ferait des propositions techniques.

Cette orientation entre dans le cadre « environnement et cadre de vie » du projet de charte du pays de Maurienne en cours d'élaboration.

Ces expériences débouchaient éventuellement sur une présence permanente en Maurienne avec des actions plus techniques proposées dans le cadre d'audits énergétiques, de diagnostics thermiques ou de projets impliquant l'utilisation d'énergies renouvelables.

Le conseil approuve l'idée d'être commune pilote à l'unanimité.

9-Bilan financier de la forêt communale de 1997 à 2001

M. le maire a reçu le bilan financier de la forêt entre 1997 et 2001.

Entre 1997 et 1999 les dépenses sont supérieures aux recettes: la vente de bois ne compense pas l'entretien des pistes.

Pour 2000 et 2001, le bilan est positif.

Sur l'ensemble des cinq années, il est à noter un léger déficit mais il faut souligner que la piste de Tourmentier entretenue chaque année ne sert pas qu'au bois et qu'un effort de reboisement a dû être effectué après la tempête.

En conclusion, la forêt n'est pas une source de recettes pour la commune mais permet d'équilibrer son entretien.

10-Compte-rendus des commissions communales

commission des travaux du 18 mai rapportée par M.Marc Ravier

*Travaux de M. Collombet

La commission donne un avis favorable à M. Collombet pour son projet de rénovation rue du Bourg, dans le respect du PLU.

*Demande d'achat d'un délaissé communal en bordure de voirie au lieu dit Champ Marchand dans la perspective d'augmenter la propriété. La commission donne un avis favorable mais signale des contraintes, à savoir une servitude liée à l'assainissement. Le déclassement du chemin communal sera nécessaire et donc une enquête d'utilité publique. Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil vote à l'unanimité pour vendre à 7,62 euros le m².

*Place de la Mairie

Les traçages au sol ont été effectués pour matérialiser provisoirement avant les travaux. La commission apporte quelques modifications:

Du côté de l'église: supprimer une place de parking pour adoucir le virage en S le massif végétalisé le sera avec des végétaux bas, il serait bon de consulter la commission environnement.

Le tracé descendant devra se décaler d'un mètre des façades.

Il manque une place dimensionnée pour les handicapés.

*Rue de la Croix Blanche

Ce point a été vu précédemment

*Projet de construction de M.Bois Eric

Pour permettre l'implantation de sa maison sur un terrain situé rue des Cours, il faudra déplacer le réseau d'assainissement. Ce sera aux frais de la commune après vérification de la pente.

*Parking du Rieu Sec

Suite à la mise en service du parking, les installations de protection ont été mises en route.

M. le maire a demandé qu'un compteur soit installé sur la conduite AEP au Clos des Vignes pour que la partie hors domaine public soit sous la responsabilité de la SFTRF et que le bouclage soit fermé. Les travaux pour l'installation seraient réalisés en régie communale.

Suite à des problèmes de débit d'eau, un deuxième compteur est demandé par la SFTRF sur le bouclage coté ancienne gare pour réaliser deux alimentations séparées, une par l'amont pour la station et une par l'aval pour le parking Rieu Sec (le bouclage serait maintenu ouvert grâce à la vanne fermée et plombée).

*Avenue de la gare: présentation du projet de M.Charrière.

La portion bouclodrome / pont de la RN6 va se réaliser durant l'été 2002.

Quelques points spécifiques:

Traitement surélevé au niveau RN6/ avenue de la Riondaz

Trottoir avenue de la Gare

Un îlot central sous le pont de la RN6

Le passage piétons sera délimité par un rideau végétal

*Réseau d'assainissement du Costerg

Suite aux travaux de construction d'un bâtiment dans le quartier, une demande de branchement pour les eaux usées et eaux pluviales a été faite par le propriétaires.

Le quartier étant équipé d'un réseau unitaire, le raccordement des eaux usées sera réalisé sur ce réseau, les eaux pluviales seront raccordées provisoirement sur le canal d'arrosage afin d'éviter la saturation du réseau à l'usine de dépollution.

La commission propose qu'une étude de mise en séparatif soit réalisé sur l'ensemble de ce quartier.

Réunion du SIA du 14 mai rapportée par M.Marc Ravier

La commission d'appels d'offres concernant le raccordement de Péchiney le long de la nationale s'est réunie pour ouvrir les plis. Sur 15 dossiers retirés, il y a eu 6 réponses.

L'entreprise Martoia de Saint Jean a été retenu pour un montant de 134 350,25 euros.

Commission sport et culture rapportée par M.Jean François Thiaffey

Deux réunions ont eu lieu pour préparer la fête patronal avec les associations.

Une présentation va paraître dans le bulletin municipal de juin: le thème principal sera les musiques de Maurienne devant le gymnase.

Commission soirée technique de fleurissement rapportée par M. Jean François Thiaffey

La commission s'est réunie en présence du conseiller technique du département pour remettre les bons d'achat aux lauréats.

C'est M. Noël Bard qui s'occupe du fleurissement sur la commune.

M. le maire souligne la bonne image de la commune qu'il reçoit lors des réunions extérieures.

Subventions d'état

Trois subventions DGE ont été accordées, à savoir:

*la sécurité route du gymnase pour des ralentisseurs et une barrière vers les cours de tennis.

*le point pique-nique à serpollières, il serait possible de faire une demande de subvention à l'Europe.

*la création du skate-park: il faudra revoir son implantation, les normes à respecter sur l'équipement et prévoir une clôture pour la sécurité.

M.Jean François Thiaffey propose de réunir les jeunes concernés par ce projet pour connaître leur opinion.

Commission communication rapportée par M.Eric Buttard

Le bulletin est parti à l'impression et le tirage est prévu pour la semaine 24.

L'agenda et le plan de Saint Julien Montdenis sont en création mais il serait judicieux de prévoir un décalage pour les entreprises qui souhaitent participer aux publicités.

M. le maire informe le conseil de la sortie du 2^{ème} bulletin de la communauté de communes.

11-Questions diverses

Conseil d'école du 13 mai

M. Marcel Bochet fait part au conseil de la fermeture d'une classe au primaire pour la rentrée prochaine et de la liste des travaux à effectuer.

Intervention de M.José Varesano

Il évoque les points suivants:

Panneaux indicateurs des commerces dans le village
Rénovation des toilettes du gymnase
Vaisselle au gymnase ; il est toujours possible de solliciter Aurélie pour le matériel nécessaire aux associations.

Intervention de M.Marcel Viard

Il nous signale la journée sportive du basket dans l'après-midi du samedi 1 juin et nous convie à l'apéritif.

Intervention de Mme Evelyne Lesieur

La visite du Sénat par le conseil se programme pour le vendredi 27 septembre.

M. le maire clôture la séance en signalant une période faste pour la commune avec les succès remportés par diverses associations :

Le club de football monte en 3^{ème} division

Le club de basket a remporté la coupe de Savoie Seniors I

L'Echo Ardoisier accède à la division d'honneur

La séance est levée à 23h30.